

Procès-verbal de la première assemblée régulière de l'année 2019 du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue le mercredi 23 janvier, à 19 h, au Centre de loisirs Odilon-Blanchette, 49, avenue Ruel

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Mathieu Goupil	Président
M. Christian Rousseau	Vice-président
Mme Micheline Boutin	Trésorière
Mme Louise Côté	Secrétaire
M. André Ampleman	Administrateur
M. Sébastien Veilleux	Administrateur
M. Martin Racine	Administrateur

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial
Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Sébastien Dumas	Conseiller en urbanisme Arrondissement de Beauport

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'opinion au conseil de quartier (reprise de la séance du 19 décembre 2018)
Projet de modification au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb*, R.V.A.5V.Q. 221 (projet visant à ajouter à la grille de spécification le groupe d'usage P2 établissement religieux comme groupe d'usages autorisés dans la zone 53135Mb)
 - Présentation du projet de modification
 - Questions et commentaires du public
 - Questions, commentaires et recommandations des administrateurs du conseil de quartier
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2018
5. Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2018
6. Prise d'acte du compte rendu du 19 décembre 2018
7. Fonctionnement : nomination d'administrateurs cooptés
8. Dossiers et projets en cours du conseil de quartier
 - Aménagement des terrains coin avenue Ruel, 121^{ème} Rue (côté ouest), 122^{ème} Rue et boulevard Sainte-Anne. 15-CA-55
 - Zone d'attente des autobus du RTC sur l'avenue Royale et Courville
 - Aménagement au pied de la Chute-Montmorency
 - Plantation d'arbres sur le boulevard des Chutes
 - Demande citoyenne pour une bande arbustive le long des stationnements du 2439 et 2445 avenue Royale
 - Aménagement et plantation d'arbres en face du centre communautaire Le Pivot
9. Réunions et activités des membres du conseil de quartier
 - Table de concertation vélo des conseils de quartier
 - Comité de vigilance de l'incinérateur (CVI) de la ville de Québec
 - Comité de vigilance des activités portuaires
 - Comité sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
 - Conseil d'arrondissement de Beauport
10. Lettres et propositions à adopter
 - Nomination d'un administrateur coopté
11. Période d'intervention du conseiller municipal
12. Période de questions et commentaires des citoyens

13. Trésorerie
 - Paiement de la secrétaire de rédaction
 - Paiement du kilométrage des administrateurs du CA
 - État des revenus et des dépenses et solde bancaire
14. Correspondance et information
15. Divers
16. Levée de l'assemblée

19-01-01 Ouverture de l'assemblée

Le président M. Mathieu Goupil ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue à tous les participants.

19-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Goupil passe en revue l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 19-CA-01

SUR PROPOSITION de Mme Louise Côté appuyée par M. André Ampleman, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

19-01-03 Demande d'opinion au conseil de quartier

Projet de modification au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb, R.V.A.5V.Q. 221* (projet visant à ajouter à la grille de spécification le groupe d'usage P2 établissement religieux comme groupe d'usages autorisés dans la zone 53135Mb)

Pour ce point de l'ordre du jour, M. Goupil remet la présidence à Mme Hélène St-Pierre.

Mme St-Pierre mentionne que ce point à l'ordre du jour a été présenté une première fois lors de la rencontre du 19 décembre dernier alors qu'il n'y avait pas quorum. Elle rappelle le déroulement de la demande d'opinion. M. Sébastien Dumas, conseiller en urbanisme présente le projet de modification au règlement.

RÉSOLUTION 19-CA-02

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'adopter le projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb, R.V.A.5V.Q. 221* (projet visant à ajouter à la grille de spécification le groupe d'usage P2 établissement religieux comme groupe d'usages autorisés dans la zone 53135Mb).

19-01-04 **Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2018**

RÉSOLUTION 19-CA-03

SUR PROPOSITION de Mme Micheline Boutin, appuyée par M. Christian Rousseau, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2018. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

19-01-05 **Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2018**

M. Goupil fait mention de la démission, en novembre dernier, de Mme Martine Guy qui agissait à titre d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration du conseil de quartier. Des remerciements lui seront adressés prochainement.

19-01-06 **Prise d'acte du compte rendu du 19 décembre 2018**

Les membres prennent acte du compte rendu du 19 décembre 2018. Mme Côté demande d'enlever son nom à titre de signataire puisqu'elle n'assistait pas à la rencontre.

19-01-07 **Fonctionnement : nomination d'administrateurs cooptés**

M. Goupil rappelle qu'à la séance du 28 novembre dernier, M. Martin Racine avait été désigné administrateur coopté.

M. Goupil informe l'assemblée que M. Serge Laberge a posé sa candidature pour agir à titre d'administrateur coopté et qu'il a remis les documents requis. Mme St-Pierre atteste.



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DES CHUTES-MONTMORENCY
RÉSOLUTION 19-CA-04

Considérant la candidature de M. Martin Racine déposée à titre d'administrateur coopté à la séance du 28 novembre 2018;

Considérant le formulaire dûment complété et les signatures conformes;

SUR PROPOSITION de Mme Micheline Boutin, appuyée par M. André Ampleman, IL EST RÉSOLU de nommer M. Martin Racine pour agir à titre d'administrateur coopté au sein du conseil de quartier des Chutes-Montmorency. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

RÉSOLUTION 19-CA-05

Considérant la candidature de M. Serge Laberge déposée à titre d'administrateur coopté à la séance du 23 janvier 2018;

Considérant le formulaire dûment complété et les signatures conformes;

SUR PROPOSITION de Mme Louise Côté, appuyée par Mme Micheline Boutin, IL EST RÉSOLU de nommer M. Serge Laberge pour agir à titre d'administrateur coopté au sein du conseil de quartier des Chutes-Montmorency *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

Les membres du conseil souhaitent la bienvenue à M. Laberge et l'invite à prendre place à la table des administrateurs.

M. Goupil invite les citoyens présents intéressés à poser leur candidature. Des élections sont à prévoir prochainement lors de l'assemblée générale annuelle.

19-01-08 Dossiers et projets en cours du conseil de quartier

Aménagement des terrains coin avenue Ruel, 121^e Rue (côté ouest), 122^e Rue et boulevard Sainte-Anne. 15-CA-55 :

Mme Côté fait remarquer qu'il n'y a eu aucun développement depuis 2015. Les échanges portent sur le stationnement hivernal, sur les fresques sur pilier, sur l'installation de mobilier urbain sous le viaduc. M. Mélançon est en suivi avec le représentant du MTQ. Il est mentionné qu'advenant qu'un aménagement soit envisageable, il serait approprié de demander des suggestions à la population via une consultation publique.

Zone d'attente des autobus du RTC sur l'avenue Royale et Courville :



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Mme Côté souligne que le dossier stagne. M. Mélançon dit être en suivi permanent de ce dossier auprès de M. Rémi Normand du RTC.

Aménagement aux pieds de la Chute-Montmorency :

Le dossier a du retard. M. Mélançon dit être en attente des plans et d'un nouvel échancier pour le projet d'hôtel de la SEPAQ. Il prévoit un long délai avant l'aboutissement du projet.

Plantation d'arbres sur le boulevard des Chutes :

Demande citoyenne pour une bande arbustive le long des stationnements du 2439 et 2445 avenue Royale :

Aménagement et plantation d'arbres en face du centre communautaire Le Pivot :

M. Goupil et Mme Côté s'interrogent sur le suivi fait après la séance du conseil de quartier du 24 octobre dernier relativement à la transmission des résolutions et extrait du procès-verbal aux citoyens concernés et à Mme Faucher, directrice générale du Pivot. Mme St-Pierre confirme que le suivi a été fait.

19-01-09 Réunions et activités des membres du conseil de quartier

Table de concertation vélo des conseils de quartier :

Mme Boutin mentionne qu'une réunion aura lieu prochainement.

RÉSOLUTION 19-CA-06

Considérant la nouvelle candidature de M. Serge Laberge;

Considérant qu'il est un adepte du cyclisme;

SUR PROPOSITION de M. Sébastien Veilleux, appuyé par Mme Micheline Boutin, IL EST RÉSOLU que M. Serge Laberge soit autorisé à être membre de la table de concertation vélo à titre de représentant du Conseil de quartier des Chutes-Montmorency et que Mme Micheline Boutin soit nommée substitut.

Comité de vigilance de l'incinérateur (CVI) de la Ville de Québec :

Mme Boutin assistera à la rencontre prévue le 24 janvier. De concert avec M. Mélançon, un plan sera établi concernant la rémunération de Mme Boutin.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Comité de vigilance des activités portuaires :

M. Goupil a assisté à une rencontre le 17 janvier dernier. Le comité est à finaliser la rédaction du rapport annuel qui devrait être déposé sous peu. Il y aura bientôt une présentation du MELCC (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques). Il informe que des capteurs ont été installés pour les échantillonnages d'air dans le secteur Vieux-Limoilou et près du port dans les secteurs limitrophes Beauport et Maizerets. Une étude est en cours « Ma santé, mon environnement ». Les premiers résultats seront publiés bientôt.

Comité sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles :

Mme Boutin mentionne que la rencontre du comité de vigilance de l'incinérateur qui aura lieu demain lui permettra d'en apprendre davantage. Elle sait qu'il y aura de la publicité dans le Publi-sac et qu'une rencontre publique est prévue fin mars.

Conseil d'arrondissement de Beauport :

Mme Boutin a assisté à la séance du conseil d'arrondissement. Elle demande des explications à propos d'une adoption reliée aux compétences de proximité en regard du PTI 2019-2020-2021. M. Mélançon explique qu'il s'agit d'une délégation de pouvoir aux agglomérations et aux arrondissements pour débloquer des fonds et il donne des exemples.

Mme Boutin souhaite également avoir des éclaircissements sur l'adoption du budget du RTC à savoir s'il y a un plan rattaché. M. Mélançon répond qu'il s'agit du budget annuel de fonctionnement de l'organisme.

Mme Boutin remercie M. Mélançon pour son intervention concernant le retour en 2019 du balcon animé.

19-01-10 Lettres et propositions à adopter

- Nomination d'un administrateur coopté
Ce sujet a été discuté au point 7.
- Place Éphémère

RÉSOLUTION 19-CA-07

Considérant le succès de la place éphémère dans le quartier des Chutes-Montmorency;

Considérant que le boulevard Sainte-Anne est un accès direct à la chute Montmorency pour les citoyens et les touristes;

Considérant la nécessité d'embellir les abords du boulevard Sainte-Anne;

SUR PROPOSITION de Mme Micheline Boutin, appuyée par M. Mathieu Goupil, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de reconduire une place éphémère dans le quartier des Chutes-Montmorency.

19-01-11 Période d'intervention du conseiller municipal

M. Mélançon offre ses vœux de bonne année aux membres du conseil d'administration et aux citoyens présents. Il aborde les dossiers récurrents qui font l'objet de ses préoccupations et de suivis assidus, à savoir :

- le déneigement dans l'arrondissement
- la politique sur le déneigement et ses nuances
- le passage piéton sur le boulevard Ste-Anne
- le parc-o-bus
- les projets du PTI
- le RTC
- la Bibliothèque Étienne-Parent
- l'Aréna Villeneuve
- l'uniformité de la tarification des biens et services
- les plaintes et les requêtes à formuler au 311
- l'incendie de la 113è Rue
- le Parc-O-Bus

M. Mélançon fait lecture d'un avis de proposition qu'il a déposé au Conseil de la ville relativement au déneigement.

19-01-12 Période de questions et commentaires des citoyens

Les citoyens ont pu adresser leurs questions et commentaires à la période d'intervention du conseiller municipal.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Un citoyen fait état des problèmes occasionnés, encore cet hiver, à sa propriété par le déneigement sur la rue Latouche (axe nord-sud). M. Mélançon demande au citoyen de lui transmettre les informations qu'il a recueillies, les photos qu'il a prises. Un suivi sera fait.

Un citoyen questionne l'avancement du dossier des traverses sur le boulevard Ste-Anne. M. Mélançon informe l'assemblée que la Ville ne fera pas une traverse dans un banc de neige donnant sur le boulevard, ce qui rendrait les piétons vulnérables, exposés aux accidents. Une traverse piétonnière ne peut non plus être aménagée en raison de la largeur du boulevard, de la vitesse de la circulation et de la visibilité. Il y a déjà une traverse près du Bingo des Chutes avec feu piéton et un arrêt du RTC.

Finalement, le même citoyen informe qu'une pétition sur le déneigement est en circulation et demande à qui il faudra l'acheminer. M. Mélançon répond qu'il peut la transmettre au conseil de quartier ainsi qu'à l'arrondissement.

Un citoyen revient sur la politique sur le déneigement. Il aimerait des explications sur les obligations de l'entrepreneur. M. Mélançon informe que la politique générale donne les directives sur les délais de ramassage, les niveaux de neige au sol, les secteurs, etc... (ex : écoles, côtes, etc). Pour les entrepreneurs, lors des appels d'offres, ils ont un devis stipulant, entre autres, l'application d'abrasifs, l'entretien des trottoirs, etc...

M. Mélançon mentionne que les changements souhaités devront nécessairement passer une révision de la politique et par les appels d'offres avec des devis adaptés par arrondissement.

Le citoyen propose d'organiser une rencontre avec les entrepreneurs lors d'une rencontre du conseil de quartier. M. Mélançon propose plutôt une rencontre avec les responsables du déneigement. Il faudrait qu'un grand nombre de citoyens soient au rendez-vous. Un suivi pourra être fait après la prochaine séance du conseil de la Ville du 4 février prochain.

19-01-13 Trésorerie

- Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 19-CA-08

**SUR PROPOSITION de Mme Louise Côté, appuyée par M. Sébastien Veilleux,
IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Montmorency d'autoriser le paiement de 96,00 \$ à Mme Andrée Gaumond pour sa participation à la rencontre et la rédaction du procès-verbal du 28 novembre 2018. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

RÉSOLUTION 19-CA-09

SUR PROPOSITION de M. André Ampleman, appuyé par M. Christian Rousseau, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'autoriser le paiement de 48,00 \$ à Mme Andrée Gaumond pour sa participation à la rencontre et la rédaction du compte rendu du 19 décembre 2018. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

➤ **Païement du kilométrage des administrateurs du CA**

Mme Boutin rappelle aux membres de lui soumettre leur demande de remboursement.

➤ **État des revenus, des dépenses et du solde bancaire**

Mme Boutin informe l'assemblée que le solde bancaire en date du 31 décembre 2018 est de 192,10 \$. La somme de 1 500 \$ a été déposée le 18 janvier dernier, lequel représente le budget de fonctionnement pour l'année 2019.

M. Mélançon mentionne que projets spéciaux peuvent être soutenus par des budgets spéciaux.

19-01-14 Correspondance et information

Mme St-Pierre rappelle le processus en cours concernant la Vision de l'habitation. Elle demande de prévoir environ 30 minutes pour ce sujet devant être à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil de quartier. Tous les administrateurs recevront sous peu un questionnaire à compléter, de concert avec les citoyens. De plus, les membres devront désigner un représentant pour participer aux échanges entre tous les conseils de quartier.

19-01-15 Divers

Demande du Journal de Québec

M. Christian Rousseau informe avoir reçu une demande du Journal de Québec qui s'adresse à tous les conseils de quartier pour connaître la rue la plus défavorisée du quartier. Plusieurs



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

échanges ont cours et il y a plusieurs suggestions. M. Rousseau fera le suivi auprès de la journaliste.

Piscine et terrain de jeux – rue Vachon

M. Mélançon annonce que le site sera fermé tout l'été en raison de grands travaux. Il va tenter une démarche pour séquencer les travaux afin que la piscine soit ouverte en juillet.

Lieu des rencontres du conseil de quartier

Il serait souhaitable que les séances aient lieu dans un endroit où l'accessibilité est possible pour les personnes à mobilité réduite. La prochaine rencontre aura lieu sur le boulevard Ste-Anne.

Centre communautaire

Mme Boutin s'informe des développements. M. Mélançon parle d'un retard de 6 semaines. Il a demandé à Mme Ginette Faucher de prévoir une visite afin de voir l'état des travaux. Celle-ci devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. Un suivi sera fait.

19-01-16 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION de Mme Louise Côté, appuyée par M. Sébastien Veilleux, IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de lever l'assemblée à 21h15. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Procès-verbal rédigé par madame Andrée Gaumond.

SIGNÉ

Mathieu Goupil
Président

SIGNÉ

Louise Côté
Secrétaire

MANDATÉ : Conseil de quartier des Chutes-Montmorency

No de dossier : N° SDORU 2018-09-145

1. Date, événement et lieu	2. Origine	3. Objet
Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Consultation RRVQ ch. P-4 <input checked="" type="checkbox"/> Consultation LAU <input type="checkbox"/> Tenue le mercredi 23 janvier 2019 , à 19 h au 49, avenue Ruel.	Conseil municipal <input type="checkbox"/> Comité exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Projet de modification au <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb</i> , R.C.A.5V.Q.221.

4. Présences
<p>Membres avec droit de vote : Mmes Louise Côté et Micheline Boutin et MM. Sébastien Veilleux, André Ampleman, Christian Rousseau, Mathieu Goupil, Martin Racine et Serge Laberge.</p> <p>Membre sans droit de vote : M. Stevens Mélançon, conseiller municipal, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial.</p> <p>Personne-ressource : M. Sébastien Dumas, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale, Gestion du territoire de la Ville de Québec.</p> <p>Animation et préparation du rapport : Mme Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne.</p>

Informations présentées : demande d'opinion (RRVQ ch. P-4) :													
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs, du déroulement et des étapes de la consultation publique; - Présentation des modifications proposées par le projet de règlement; - Une fiche synthèse de modification réglementaire ainsi qu'une carte de la zone concernée étaient disponibles. <p>Le projet de modification proposé vise à ajouter à la grille de spécification le groupe d'usages P2 établissement religieux comme groupe d'usages autorisés dans la zone 53135 Mb. L'Église Nouvelle Vie souhaite opérer son lieu culte au 4579, boulevard Sainte-Anne. Le bâtiment concerné, construit en 1960, a toujours eu comme vocation d'être un lieu de rassemblement, dont celle d'être une salle de réception pour la tenue de divers événements.</p> <p>Cette zone mixte, localisée en bordure du boulevard Sainte-Anne, au sud-est de l'avenue Montmorency et au sud-ouest de la côte Saint-Grégoire est composée de bâtiments relativement anciens dont une majorité de ceux-ci sont des habitations d'un à trois étages. Cette zone permet les commerces de vente au détail et de services et l'on y retrouve notamment la présence d'un bar et d'un garage de mécanique automobile.</p> <p>Le conseil de quartier a reçu le mandat d'émettre une recommandation au conseil d'arrondissement (demande d'opinion) en vertu de la Charte de la Ville de Québec. Le projet de règlement R.C.A.5.V.Q. 221, relativement à la zone 53135Mb, est susceptible d'approbation référendaire.</p>													
5. Options soumises au vote	6. Description des options												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>B.</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>C.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	A.	0	B.	8	C.	0	Abstention	0	Total	8	<p>Option A – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.</p> <p>Option B – Accepter la demande, soit de recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification</p> <p>Option C – Toute autre option à formuler par le conseil de quartier.</p>
Option	Nombre de votes												
A.	0												
B.	8												
C.	0												
Abstention	0												
Total	8												

7. Questions et commentaires du public	Nombre de personnes présentes : 5
	Nombre d'intervenants : 2

MANDATÉ : Conseil de quartier des Chutes-Montmorency

No de dossier : N° SDORU 2018-09-145

Un résidant de l'avenue Royale demande si l'établissement religieux sera exempté de l'obligation de paiement de taxes municipales. Il demande quel serait le montant alloué aux taxes dans le cas où celles-ci devraient s'appliquer. Enfin, il souhaite avoir la confirmation qu'il ne s'agit pas d'une organisation liée à une secte religieuse.

- Le représentant de la Ville répond que l'Église Nouvelle Vie sera exemptée de l'obligation de payer des taxes municipales, mais qu'il ne possède pas l'information concernant l'exemption de taxes pour le propriétaire du bâtiment. Il précise que le déménagement de l'Église Nouvelle Vie est relié à leur expropriation en raison de l'aménagement du futur pôle d'échange d'Estimauville du réseau structurant de transport en commun.
- Monsieur Stevens Mélançon répond que l'Église Nouvelle Vie est locataire de la salle du 4579, boulevard Sainte-Anne et que l'organisation ne fait pas de sollicitation porte-à-porte dans le secteur. Il conclut que l'Église Nouvelle Vie est en activité depuis minimalement 15 ans, mais que pour opérer dans le secteur, une modification au zonage était nécessaire.
- Une administratrice mentionne que dans le cas où l'Église Nouvelle Vie quitterait les lieux du 4579, boulevard Sainte-Anne, c'est la mesure du droit acquis qui devrait s'appliquer pour le bâtiment.

Un résidant du quartier des Chutes-Montmorency mentionne qu'il souhaite avoir la confirmation que l'Église Nouvelle Vie ne paiera pas de taxes. Enfin, il demande si le propriétaire de la salle devra quant à lui, payer des taxes.

- Monsieur Stevens Mélançon répond qu'il ne possède pas l'information concernant les détails d'une exemption totale de taxes applicables pour le propriétaire du bâtiment. Il mentionne qu'il y a cependant des ententes avec certains organismes du milieu intéressés à louer la salle.

**Voir compte rendu de la séance du 19 décembre 2018 pour la première partie des questions et commentaires du public.*

8. Questions et commentaires du mandaté

Un administrateur demande une confirmation quant au nombre de cases de stationnement disponibles aux membres de l'Église.

- Le représentant de la Ville répond qu'il n'y a pas de cases de stationnement qui sont attirées spécifiquement aux membres et que ceux-ci peuvent bénéficier des stationnements disponibles en avant du bâtiment au niveau de l'emprise publique.

Une administratrice demande si la modification réglementaire liée au groupe d'usage P2 établissement religieux va s'appliquer à l'ensemble de la zone 53135Mb.

- Le représentant de la Ville répond que l'application du nouveau règlement se fera pour l'ensemble de la zone concernée.

9. Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Beauport la recommandation du conseil de quartier.

10. Recommandation spécifique du mandaté

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité, de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'adopter le projet de règlement intitulé *Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme, relativement à la zone 53135Mb, R.C.A.5V.Q. 221-* district de La Chute-Montmorency-Seigneurial.

Approuvé par

SIGNÉ

Mathieu Goupil
Président
Conseil de quartier des Chutes-Montmorency

12 février 2019

Préparé par

SIGNÉ

Hélène St-Pierre
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne